



Cabinet

Leader parlementaire de l'opposition officielle

Québec, le 9 février 2016

Monsieur Michel Bonsaint
Secrétaire général
Assemblée nationale du Québec
Édifice Pamphile-Le May
Bureau 2.50
Québec (Québec) G1A 1A3

11/16
9/102/2016

Monsieur le Secrétaire général,

Nous souhaitons pouvoir débattre le mercredi 10 février 2016, à la période prévue à cet effet, de la motion jointe en annexe par le chef de l'opposition officielle et député de Saint-Jérôme.

Je vous remercie à l'avance de votre collaboration et vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La directrice de cabinet,

Rafaëlle Perron

AFFAIRES INSCRITES PAR LES DÉPUTÉ(E)S DE L'OPPOSITION

(Article 97 RAN)


11/1/16
9/02/2016

« Que l'Assemblée nationale exige du gouvernement du Québec le dépôt,
avant le 25 mars 2016, d'un plan de protection et de développement des
sièges sociaux du Québec. »
